

Tableau des Thèses

avec leurs amendements et adjonctions, conformes
à la votation

1. Le jargon sportif, le parler populaire et l'argot, la langue de la tribune et de l'administration, le journalisme, le style « impressionniste » et, en ce qui concerne notre pays, le « français fédéral » le germanisme tendent à altérer les qualités traditionnelles du français : netteté, précision, naturel.
2. La « crise » du français est indéniable, mais elle sévit avec plus ou moins d'intensité suivant le degré de culture des individus et selon l'action que la langue instinctive ou parlée exerce sur la langue conventionnelle ou écrite.
3. Elle doit son origine :
 - a) à des bouleversements politiques, sociaux et économiques.
 - b) au caprice, à l'apathie ou à l'ignorance de ceux qui parlent et écrivent.

Adjonction Montandon :

- c) à l'abus du sport, du cinéma, du gramophone et de la radio qui tuent de plus en plus la lecture, la réflexion et la conversation.

Conclusion 4 : Loin d'être le foyer du mal, l'école s'efforce, aujourd'hui comme autrefois, d'enseigner les formes correctes de la langue écrite. Au point de vue scolaire, la « crise » du français se résout surtout en une « évolution des méthodes », évolution qui a même apporté une amélioration sensible dans cet enseignement.

Adjonction de M. Burdet : Pour faciliter l'enseignement du français et permettre aux maîtres primaires de poursuivre par eux-mêmes les études classiques, le programme des Ecoles normales fera une place au latin.

- 5 Tout en faisant la part de l'évolution nécessaire, l'école peut, dans la mesure de ses forces, combattre la corruption du langage :
 - a) en faisant de l'enseignement du français le centre et le trait d'union des autres études.
 - b) en considérant cet enseignement non comme une fin, mais comme un moyen de cultiver l'esprit ; le souci de la correction ne devant jamais entraver la spontanéité de la pensée.
 - c) en greffant l'étude de la langue écrite sur la langue parlée de l'enfant.
 - d) en révélant à l'écolier les ressources du vocabulaire et le mécanisme de la langue par des exercices gradués et vivants, et en ne lui enseignant la grammaire systématique que lorsqu'il a acquis la « possession instinctive » de sa langue.
 - e) en permettant enfin à l'enfant de comprendre ce qu'il lit et d'exprimer ce qu'il pense, en éveillant chez lui le goût de la lecture, l'amour et le respect de sa langue.
6. En face de la « crise » du français, ne soyons ni trop alarmistes, ni trop optimistes. Défendons notre langue contre tous les dangers qui la menacent du dehors et du dedans, mais ne l'étranglons pas en l'immobilisant dans des formes rigides. Un compromis paraît nécessaire entre le langage écrit et le langage parlé « mais à condition que l'on considère le second comme un adversaire constamment dangereux du premier ».